

LE PRÉSIDENT

LE DIRECTEUR

Saint-Denis, le 18 mars 2009

Lettre recommandée avec AR

Direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

Service évaluation et amélioration des pratiques

Dossier suivi par : Patrick Werner, Ariane Sachs

☎ 01 55 93 71 37

Nos réf. SEVAM/OA/LD/FR/RD/KN/2009-0089

Objet : décision d'agrément de l'organisme Collège de neurochirurgie pour l'EPP - Dossier n°187-87

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Collège de la HAS, réuni le 18 mars 2009, a décidé, en application de l'article D 4133-29 du Code de la Santé Publique, d'agrèer pour une durée de 24 mois l'organisme Collège de neurochirurgie pour l'évaluation des pratiques professionnelles des médecins libéraux et hospitaliers.

Nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.


Laurent Degos


François Romaneix

Collège de Neurochirurgie

Jean-Jacques MOREAU

Président

Service de Neurochirurgie

CHU Dupuytren

2 avenue Martin Luther King

87042 LIMOGES

Secrétariat : Nathalie Buache/Isabelle Luis

Tél. : +33(0) 1 55 93 70 12-11 - Fax : + 33(0) 1 55 93 74 06 n.buache@has-sante.fr/i.luis@has-sante.fr